

ACADEMIE INTERNATIONALE DU VIN

Siège Social : 1, Quai Turrettini - CH 1211 Genève 1

RAPPORT MORAL
DU CHANCELIER
2003

Dossier RM13

Par Jean-Pierre PERRIN

Décisions prises lors de votre Assemblée Générale du Jeudi matin :

J'ai le grand honneur de vous annoncer Mesdames et Messieurs que votre Président qui a été élu ce matin à l'unanimité n'est autre que Monsieur Franco MARTINETTI en remplacement de Robert HAAS.

Je vous demande de lui adresser une salve d'applaudissements, certes car il accepte cette charge, mais aussi car il fait preuve depuis le début en tant que membre et membre du Conseil, de beaucoup d'assiduité, de beaucoup d'engagement, et d'une disponibilité totale.

Au nom de tous mes confrères, Monsieur Le Président, nous vous remercions et vous félicitons.

Nous vous félicitons aussi pour avoir organisé en Piémont le dernier voyage de printemps de l'Académie, et Dieu sait si vous l'avez fait avec l'excellence qui vous caractérise ! Vous fûtes certes aidé par vos amis fidèles, et par les Académiciens du Piémont, mais je sais que vous vous êtes fait un point d'honneur d'organiser tout ça avec la minutie qui vous caractérise. L'excellent compte-rendu de Jean MEYER que vous avez tous reçu en apporte témoignage, et laissera donc une trace écrite avec beaucoup de soin - ce dont je le remercie - de ces bons moments passés dans ce beau Piémont.

J'y ai dégusté personnellement de forts bons vins, parfois même de grands vins, mais il est dans les devoirs du Chancelier d'être critique et sincère, pour fustiger les vins trop fabriqués qui parfois font perdre le caractère de l'endroit par des pratiques œnologiques par trop agressives qui, rarement mais parfois, procure des vins avec un profil plutôt international qu'imprégné du lieu.

Votre Vice-président délégué sera donc Josh JENSEN qui a accepté de représenter le Nouveau Monde dans votre Conseil, et ses qualités de vigneron en Californie, son attachement à la terre, sa réflexion sur le terroir et l'adaptation du cépage à ces nouveaux espaces, ont convaincu le Conseil de lui proposer ce poste. Il a aussi été élu à l'unanimité, et je vous demande de l'applaudir pour l'en remercier.

Enfin, Bruno PRATS, de nationalité française habitant en Suisse, a accepté malgré ses responsabilités et ses nombreux voyages de se faire élire à la place de notre regretté Jacques d'ANGERVILLE au poste de Vice-président pour la France. Votre Conseil a unanimement décidé de lui proposer de rentrer au bureau de l'Académie, car son intelligence est évidente, et vivant maintenant en Suisse, son esprit est dégagé de toute contrainte, de toute chapelle, et son esprit critique et vif sera à coup sûr enrichissant pour notre Assemblée.

Le Conseil de l'Académie est donc maintenant composé de la sorte :

Présidents Honoraires :	Monsieur Jacques PUISAIS, Fondateur (F) Monsieur Riccardo RICCARDI (I)
Président :	Monsieur Franco MARTINETTI (I)
Vice-Président délégué :	Monsieur Josh JENSEN (USA)
Chancelier :	Monsieur Jean-Pierre PERRIN (F)
Vice-Présidents :	Monsieur Erik SAUTER (H) Monsieur Bruno PRATS (F) Monsieur Antonio DE QUINTANAR (E) Monsieur Willy BRÜNDLMAYER (A)
Vice-Président délégué aux questions scientifiques :	Monsieur Jean-Noël BOIDRON, Fondateur (F)
Trésorier :	Monsieur Jean-Pierre FAVRE (CH)

Secrétariat Général : Monsieur Jean José ABO (E) aidé par Monsieur
Christophe Von RITTER

Membres : Monsieur Jean CRETENAND (CH)
Monsieur Pascal DELBECK (F)

Le Président Robert HAAS a donc décidé de ne pas briguer un second mandat de président, mais je souhaiterais d'une manière tout à fait officielle le remercier d'avoir accepté de porter cette charge pendant trois ans, attaché qu'il est à notre mouvement.

Il m'avait d'ailleurs averti il y a trois ans qu'il n'accepterait pas de faire deux mandats, et mon cher Robert HAAS, la mission est accomplie et nous vous en félicitons. Absent pour des raisons de santé mineures, il m'a demandé de vous assurer de sa fidélité et de ses amitiés.

Hanny FAVRE est donc devenue membre d'Honneur et O combien cette promotion est logique et méritée !

Ma chère Hanny, vous avez toujours été la fidèle des fidèles et vous êtes rentrée à l'Académie comme on entre en religion ! Pas de concession dans les attitudes, les propos, fidèle dans les actions des présidents qui se sont succédés, fidèle du Chancelier PARCE auquel vous avez soutenu les actions ; vous avez toujours été présente, active, déterminée, dévouée, et vous l'êtes encore avec moi.

C'est toute l'Académie d'aujourd'hui, mais aussi celle des générations passées, qui veut vous mettre à l'honneur et vous dire merci.

Vous serez donc dorénavant la seule femme glorifiée par la position d'honneur que nous tous nous souhaitons vous donner, et je dis à la non moins fidèle Corinne CLAVIEN et à votre fils Jean-Pierre combien je leur suis reconnaissant

d'avoir fait délibérer le Conseil pour en arriver là, et je les remercie aussi pour l'organisation de nos journées.

Je me réjouis de voir parmi nous pour la première fois en tant que membre de l'Académie, Monsieur Kurt FEILER d'Autriche, Monsieur Michael SCHUSTER de Grande-Bretagne et enfin Monsieur Yannis VOYATZIS de Grèce.

Je vous rappelle Chers Messieurs que vous êtes ici pour aider à la réflexion, que vous êtes là pour défendre la cause du vin au niveau le plus élevé, que vous êtes ici es qualité, sans mandat de quelconque société financière, économique ou viticole. Vous êtes à l'Académie en tant que membres suppléants, que trois absences successives vous obligeraient à nous quitter, et que nous comptons bien sur vos travaux, votre réflexion, et notamment les rapports que vous présenterez demain, pour enrichir nos débats. De la part du Président et du Conseil je suis chargé en vous accueillant de vous féliciter.

Mais puisque nous sommes sur les sujets douloureux des obligations auxquelles sont tenus tous membres faisant partie de l'Académie, je souhaiterais rappeler brièvement mais énergiquement la règle du jeu, à savoir que :

- Les membres titulaires et les membres suppléants sont d'office radiés de l'Académie en cas d'absence successive à trois réunions (qu'elles soient de printemps ou d'automne), mais radiés d'office de la même manière en cas d'absence successive à deux réunions d'automne, c'est-à-dire celles de Genève ;

- Quant aux membres honoraires, ils n'ont aucune obligation de présence, mais je leur rappelle que selon les Statuts il leur appartient cependant de témoigner de leur intérêt et de leur attachement à l'Académie :

Ø Article 5 :

- Soit en participant aux travaux par la rédaction de rapports et de mémoires traitant de questions en rapport avec le but social de l'Association, rédaction effectuée soit en libre décision, soit demandée par la Chancellerie, et le rythme de ces prestations devra être d'une par période quinquennale ;
- Soit en participant effectivement à une Assemblée Générale de printemps ou d'automne pour une identique période quinquennale.

Je demande officiellement aux membres honoraires - je leur écrirai pour leur rappeler leurs obligations - de se mettre en règle dès le Symposium de l'année prochaine ;

- Enfin, les membres associés, mais nous n'en avons qu'un en la personne de Monsieur HALLIDAY, qui n'ont aucune obligation de présence, mais qui doivent nous enrichir d'un propos et d'une étude personnelle, selon un calendrier cette fois non pas quinquennal mais triennal.

Sur un autre sujet, il est dans le statut de membre suppléant que de devenir titulaire, chaque fois d'ailleurs qu'un siège devient disponible, et ceci selon l'article 7 de nos Statuts. Tout membre suppléant deviendra donc titulaire, pourvu bien entendu qu'il participe aux travaux, mais, je reconnais que la délégation française des membres suppléants aura plus de difficultés que les autres nationalités pour accéder à la titularisation car aucune nationalité parmi les

membres titulaires ne doit dépasser les deux cinquièmes du nombre total des académiciens membres titulaires en fonction.

Je demande donc à ceux de la délégation française des membres suppléants qui n'ont pas été promus cette année de ne pas s'impatienter et je leur dis que leur tour viendra.

Dès l'année prochaine votre Assemblée Générale a accepté d'admettre deux membres supplémentaires et le vote de ce matin officialise l'admission parmi nous dès 2004 de Messieurs Alois LAGEDER (Italie) présenté par la Délégation Italienne, et celle de Peter SYMINGTON (Grande-Bretagne).

Monsieur LAGEDER est vigneron dans l'Alto Adige et travaille depuis toujours à l'amélioration de la qualité et de l'image des vins de sa région.

Monsieur SYMINGTON est producteur d'un des meilleurs Porto de la région du Douro. Ses talents de vinificateur et son expérience en font une personnalité reconnue au sein de l'Institut du Vin de Porto et du monde du vin en général.

Votre Assemblée Générale a aussi entériné les demandes de Messieurs BOYAZOGLU et Pierre COSTE qui souhaitent être admis au statut de membre honoraire, et celle de Monsieur SEYFERTITZ, qui, en raison de son âge, souhaite se retirer. Nous lui avons écrit pour l'en dissuader, mais ...

Elle a voté à l'unanimité la promotion en membre titulaire de Messieurs ADELMAN (pour l'Allemagne), Franz de COCK (pour la Belgique), ZIRALDO (pour le Canada), AMUNATEGUI (pour le Chili) SEYSSES, LAFON, BETTANE (pour la France), Pio BOFFA (pour l'Italie), et enfin MURISIER et PACOT (pour la Suisse).

Comme chaque année le Chancelier perpétuel se fait un devoir - et je ne peux statutairement m'y soustraire- : celui de présenter un rapport traitant des activités académiques de l'année écoulée et dégager certaines réflexions pour le futur.

Un constat tout d'abord : à savoir que cette Académie vit depuis 1971, plus de trente ans ! Trente-deux personnalités la fondèrent, et je suis obligé de le constater, petit à petit la lente érosion de la vie s'opère inexorablement, puisque seuls 8 d'entre eux siègent encore aujourd'hui au titre de membre titulaire ou honoraire. Je les en félicite, et les remercie de participer par leur présence à la longue vie de l'Académie et à sa pérennité.

Cette année a été endeuillée par le décès subit de Jacques d'ANGERVILLE, ce grand vigneron de grande lignée bourguignonne, dont la sagesse, la discrétion, l'intelligence, la disponibilité, le don de soi aux autres, a fait l'admiration de tous et de la mienne.

En de maintes occasions depuis presque maintenant dix ans que j'ai l'honneur d'être votre Chancelier, il m'a bien souvent encouragé, bien souvent tempéré, et je dois dire qu'avec son épouse, ils ont été de très fidèles conseils dans la tempérance, et je garde de vous, Monsieur d'ANGERVILLE l'image d'un homme imprégné de noblesse, celle du cœur, celle des sentiments, en un mot celle qui a toujours été attachée à votre famille depuis des générations et dont chacune d'elle ne s'est pas départie. Monsieur Hubert de MONTILLE à la suite de mon intervention vous rendra hommage.

Le vin a-t-il toujours une âme ?

Dans un environnement rude, où la concurrence fait rage, peut-on encore parler d'amour pour le vin ou de l'âme du vin ?

Je souhaiterais à l'occasion de ce rapport moral revenir sur les vérités fondamentales qui montrent que même dans les pires difficultés il ne faut jamais décevoir le consommateur de vin qui reste avant tout un amateur de belles choses. C'est entre noblesse et roture que je souhaiterais capter votre esprit critique pour que chacun comprenne ce qui nous anime et justifier ainsi nos actions.

On a dit, et on le répète aujourd'hui avec de sérieuses preuves scientifiques, que le vin est un élément de réconfort physiologique ; mais il est surtout le révélateur d'un plaisir esthétique, d'autant plus grand qu'il provient du jeu de l'intelligence et de la mémoire.

Apparemment une telle définition n'émeut pas toujours. Nombre d'orateurs et de rédacteurs de documents la méprisent ; ils parlent eux du vin produit, et le traite seulement avec sa connotation économique à l'instar d'un légume ou d'une céréale. Ces gens-là provoquent par là même une dérive dans l'esprit des gens, telle que la finalité devient soit le bénéfice qu'en peut tirer le producteur, soit le prix proposé au consommateur.

Depuis très longtemps, à côté des vins d'en bas, de boissons courtes, il y eu cette matière précieuse qui n'en finit pas de vivre en nous offrant ses facettes et ses couleurs liées au temps et à la patience.

En ce sens, le vin a toujours une âme car, malgré tout, il y a encore des hommes identiques à ceux qui sanctifient le vin pour en faire l'essence de vie, de celui qui crée et de celui qui consomme et nous en faisons partie.

C'est hélas vrai que le vin par déviation linguistique est devenu à plusieurs niveaux un élément de marché, et c'est parce que ce nouveau mode d'expression met en sourdine ce qu'il est en réalité, qu'il me paraît utile de rappeler encore quelques vérités fondamentales quitte à passer pour un vieux schnock.

L'appellation d'origine dans la législation française et maintenant européenne est une propriété collective attachée au sol. Elle est par conséquent définie en premier lieu par des facteurs géographiques et agronomiques – par ce que l'on appelle le milieu - ; elle l'est ensuite par ce que les hommes en ont fait au cours des temps en mettant en valeur ses potentialités au fur et à mesure de leurs découvertes et de leurs maintenances. On peut donc dire que si l'homme est propriétaire du sol dont il a hérité ou qu'il a acquis, il n'est individuellement que le gardien de l'appellation qui s'y rattache. A ce titre, il a le devoir de respecter les règles de productions collectives définies à partir d'une tradition qui en est l'essence. Dans ces conditions il peut dire au consommateur : « voilà ce que vous offre le terroir dont j'ai la garde et les règles de travail que je m'applique à respecter. »

Mais l'âme du vin résistera-t-elle au fur et à mesure que la modernité s'installe ? Je n'en suis pas si sûr, à moins que il y ait un groupe – que nous sommes – qui arrive à faire comprendre que le grand objectif est d'être capable de faire du vin

noble au niveau mondial, la boisson, la seule, imprégnée de biodiversité et d'équité.

En définitive, la situation viticole sur notre planète est mauvaise, car beaucoup d'espèces vont disparaître ou sont en voie de disparition. La question écologique est devenue fondamentale, et notre fil rouge est de faire prendre conscience au monde du vin qu'il lui faut s'engager pour défendre les bons produits, pour défendre les producteurs paysans, et même une certaine idée de l'économie agricole.

A l'échelle du monde, nous devons être les catalyseurs de la défense des plaisirs de la table, de la sauvegarde des produits agricoles artisanaux, des races, des espèces menacées de disparition.

Nous devons, nous académiciens, être des sentinelles, défendre des bons produits, ceux qui ont une histoire, des particularités propres. C'est à nous qu'il incombe d'intervenir sur l'agriculture trop productive, trop fermée, trop syndicale, hors du monde, car finalement, rien ne passe plus par la masse, mais par des petites filières respectant beaucoup plus la tradition et remettant en cause le standard et le facile.

C'est à nous qu'il incombe d'inciter les vigneronnes à revenir à une culture vigneronne du terroir, pour répondre aux exigences culturelles des nouveaux consommateurs.

C'est aussi à l'Académie Internationale du Vin et à ses sentinelles que nous devons être qu'il appartient d'inciter à la création de nouveaux rapports entre producteurs et consommateurs, à les remettre en contact, en éliminant les intermédiaires. Au-delà c'est maintenir par des filières courtes la rentabilité d'un

maximum de races et d'espèces, et donc la biodiversité. Et ce choix, nous devons le porter à l'échelle du monde, développer des sentinelles dans tous les pays, de gagner en légitimité au niveau mondial et d'être la force finalement capable de porter ce projet de biodiversité et d'équité.

C'est d'ailleurs sous ces mêmes aspects que l'Association Slow Food, présidée par Carlo PETRINI, développe son action, et c'est la raison pour laquelle j'ai tenu, grâce à la complicité de Franco MARTINETTI, à inviter dès demain le Président Carlo PETRINI, car en définitive nous poursuivons les mêmes objectifs.

Dans le domaine du vin comme de l'agroalimentaire, vous serez d'accord avec moi pour considérer que l'industrie viticole est très organisée, avec ses experts, ses centres de recherche, ses relais universitaires - que d'ailleurs souvent elle subventionne - et d'ailleurs en Europe avec ses lobbies auprès de l'Union Européenne.

Et les petits producteurs ou la biodiversité sont presque toujours oubliés ! Les contenus de l'enseignement et de la recherche universitaire restent moulés dans des cadres trop rigides ou dépassés.

Nous devons participer, l'Académie, à une reconstruction de la dimension rurale et de ses communautés, de la culture vigneronne si souvent oubliée par la politique. Nos générations qui ont connu la transformation agricole garde des souvenirs, des goûts, mais nos enfants ...

Il faut construire une nouvelle didactique, pas seulement viticole, mais comportant aussi l'histoire d'une agriculture si rapidement détruite. L'Académie Internationale du Vin, qu'on le veuille ou non, apporte aux institutions en place

un peu de force, afin de les aider dans leurs actions, et les oblige à ne pas oublier qu'il existe quelque chose au-dessus d'eux. Ne jamais oublier que la question est simple : toutes pratiques œnologiques, culturelles doivent être utilisées pour apporter plus de noblesse au vin.

Comme le dit Jacques PUISAIS les vins nobles sont comme une équipe de rugby : il y a ceux de petite, de forte, de grande taille, il y a ceux qui sont lents, rapides, agiles, lourds ... L'essentiel est que le ballon qui est le lien entre les joueurs et le spectateur se soit ennobli par la maîtrise des hommes qui savent qu'il faut toujours faire passer la connaissance - en l'occurrence le ballon - derrière soit, afin que chacun le touche, et qu'ainsi le jeu soit aéré, simple ou grand, mais spontané.

C'est ainsi que l'on évite le borbier dans lequel les hommes paresseux qui resteront toujours dans le subjectif ont plaisir à nous placer, se protégeant ainsi de leur ignorance.

L'Académie Internationale du Vin nous offre cette chance de demeurer serein car nous sommes imprégnés du vin noble, ou tout au moins devons nous tous l'être.

Nous avons reçu cette grâce de l'approcher, alors il ne suffit pas seulement d'en parler, de se gargariser de mots, il faut sans cesse l'étudier pour en saisir le sens, le contenu, ce qu'il a à nous confier, pour nous permettre, si nous sommes à son écoute, de propager la bonne parole.

Je vous demande donc de continuer à être audacieux et rigoureux afin que nos travaux ne soient pas entachés de propos blasphématoires vis-à-vis du vin noble. Nous avons tous les moyens et les hommes pour cela. L'important est que nous

ressentions le besoin de donner aux autres cette envie de connaître la justesse au travers du vin noble.

Cette année nous avons souhaité vous proposer d'organiser de nombreuses dégustations puisqu'il y en aura 5 demain matin et ce n'est pas fortuit !! Chacun se définira par rapport au vin dont on parle tant ici. Noble ou pas noble, voilà la question qu'il faudra se poser au-delà des qualités gustatives intrinsèques de chacun, et pourquoi pas se poser la question ultime de savoir si le vigneron mérite ou mériterait de faire partie de nos membres en fonction de la noblesse du vin dégusté !!

J'espère que votre déplacement à Genève à l'occasion de ce Symposium vous sera profitable et je constate avec satisfaction que d'une année sur l'autre vos présences sont de plus en plus nombreuses ou fidèles ... c'est sûrement la preuve que notre réflexion vous est utile et enrichissante, sinon étant données les responsabilités de chacun, vous ne viendriez pas !

Bonne Année et Joyeux Noël !